



# PROJET ÉOLIEN DE TINCEY- et-PONTREBEAU

### POURQUOI L'ÉOLIEN ?

Énergie propre, renouvelable et abondante, l'éolien est une énergie incontournable de la transition énergétique. C'est une ressource locale, inépuisable, sûre, non polluante. Elle bénéficie de technologies performantes et elle est complémentaire des autres énergies renouvelables, particulièrement du solaire photovoltaïque.

Le développement d'énergie renouvelable est un enjeu mondial. La France s'est fixée pour objectif d'atteindre 40 % de la production d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2030.

Un parc de 4 éoliennes sur la commune de Tincey-et-Pontrebeau fournirait pendant 30 ans les besoins en électricité annuels d'environ 11 000 personnes\*, soit l'équivalent des besoins électriques (chauffage compris) de tous les habitants de la Communauté de Communes des Quatre Rivières.

\*sur la base d'une consommation électrique de 2545 kWh/personne/an (source RTE)



## LE MOT DU MAIRE

En 2014, vous m'avez confié la mission de maire du village. Vous m'avez renouvelé votre confiance en 2020, et depuis sept années, j'ai toujours **privilegié l'intérêt général de notre commune.**

Par conséquent, je considère que mon **devoir d'élu** m'oblige à prendre des décisions et des responsabilités pour faire vivre et développer la commune de Tincey-et-Pontrebeau. Fort d'un esprit tourné vers l'environnement et le progrès, je suis persuadé qu'un projet éolien est une possibilité, voire une nécessité pour le village et ses habitants.

Il y a 4 ans, après de longues réflexions, et après en avoir mesuré les impacts écologiques, environnementaux, paysagers, économiques, et sociaux, il a été décidé à l'unanimité du conseil municipal de lancer une **étude d'implantation d'éoliennes sur notre territoire.** Ont suivi plusieurs réunions d'information et de consultation à la population pour recueillir les avis de tous. Suite à ces retours, le projet des **4 éoliennes a été modifié** afin d'en tenir compte. **Jusqu'à fin décembre, je vous invite à consulter cette évolution en mairie et faire part de vos remarques** sur un cahier prévu à cet effet. Aujourd'hui, il faut aller de l'avant ! Sous l'impulsion de notre gouvernement, l'éolien, énergie verte sans limite, sera présente partout autour de nous. Même si l'impact visuel peut déranger dans un premier temps, je souhaiterais que Tincey-et-Pontrebeau soit avant-gardiste dans ce domaine si prometteur pour le futur.

Grâce à la réalisation de ce projet, et sans investir un centime, Tincey-et-Pontrebeau pourra envisager l'avenir plus sereinement, avec un **budget supplémentaire de 30 K€ par an.** Cette enveloppe donnera l'opportunité à la commune de financer de **futurs projets** tels que **l'assainissement, un meilleur entretien du village et des routes, le développement de nouvelles constructions favorisant l'installation de nouveaux ménages, la possible diminution de l'impôt foncier, et aussi l'attractivité du village pour les jeunes.** A l'inverse, les trois seuls revenus de la commune : les ventes de bois, les dotations de l'état et la taxe d'habitation minorée, sont en constante diminution d'année en année. Ce projet serait donc une **nouvelle source de revenu** qui éviterait la mort de notre petite commune !

**Denis Riondel,**  
*maire de Tincey-et-Pontrebeau*

## HISTORIQUE / CONCERTATION

Depuis 4 ans Hrafnkel et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) étudient un projet éolien sur la commune de Tincey-et-Pontrebeau. En 2018, le conseil municipal avait délibéré en faveur des études de faisabilité du projet. Depuis ce temps plusieurs réunions avec les habitants, le conseil communal, les acteurs locaux et la Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement (DREAL) ont eu lieu. Une réunion publique s'est tenue en mars 2019 pour présenter une zone d'implantation potentielle. Puis en juin et juillet 2021 deux permanences publiques se sont tenues à la mairie de Tincey où un projet de 4 éoliennes a été présenté aux habitants de Tincey-et-Pontrebeau et des communes limitrophes. Ces permanences avaient pour objectif d'informer sur l'avancement du projet, ainsi que d'apporter des réponses à toutes les questions autour de l'éolien, et d'échanger avec les habitants.

Lors de ces deux permanences publiques de nombreuses discussions ont eu lieu avec une vingtaine de visiteurs, dont certains ont exprimé des craintes, sur différents sujets : en particulier, l'environnement, la santé, l'immobilier et le paysage. Dans l'ensemble les retours sur le projet présenté ont été

positifs, basés sur la conviction que dans le futur les énergies renouvelables seront indispensables.

## IMPLANTATION FINALE

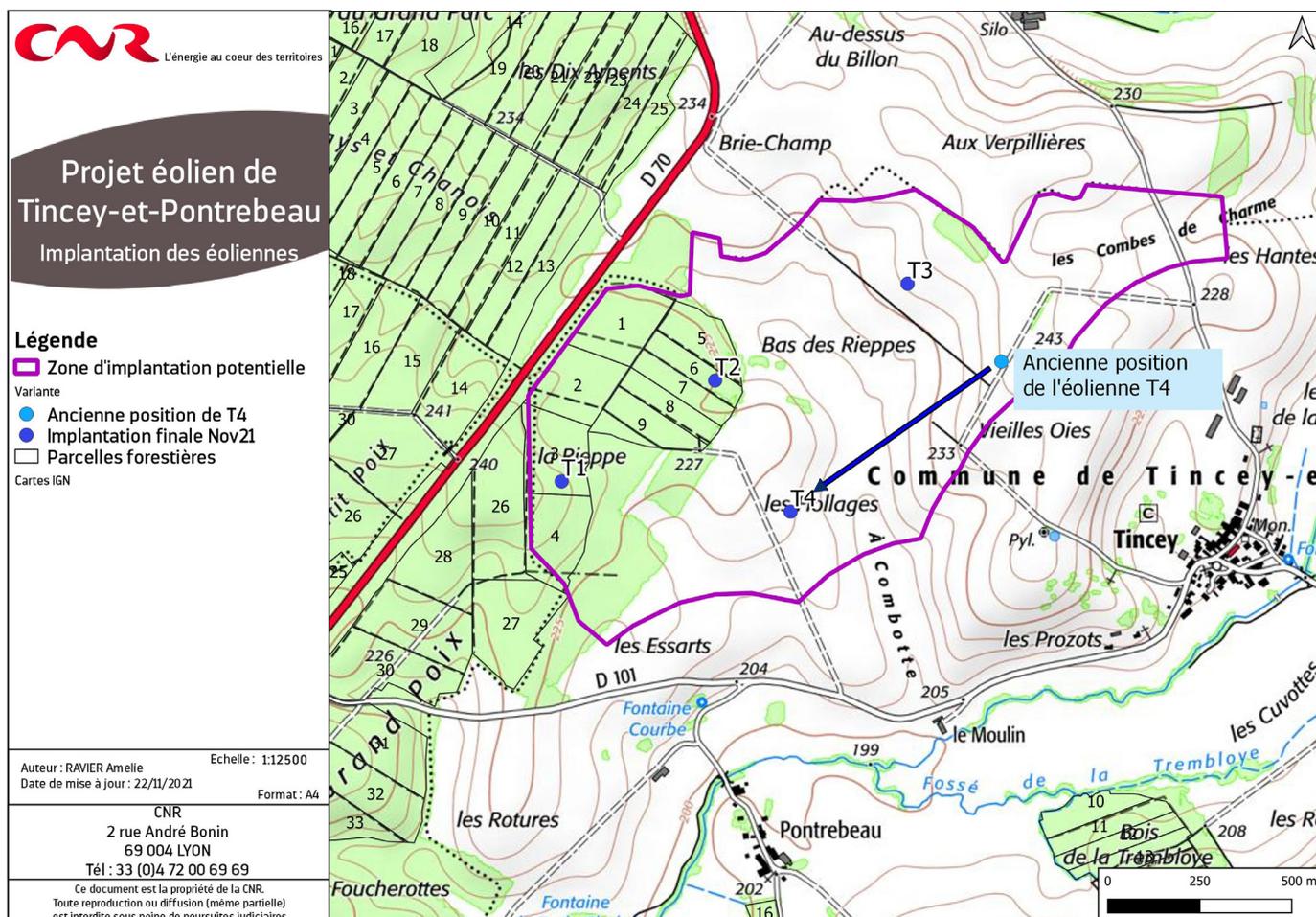
Suite à ces échanges avec la population locale, l'implantation a été repensée pour enlever l'effet de surplomb au nord de Tincey et réduire davantage l'impact visuel. L'éolienne T4, située initialement en haut de la côte au lieu-dit « Les Farces » a été déplacée plus à l'ouest, au site des « Fiollages » où elle se situera à une altitude de 25 mètres plus basse. La hauteur totale de cette éolienne sera aussi réduite à 186 mètres tandis que les trois autres éoliennes seront encore prévues avec une hauteur maximale de 200 mètres en bout de pale.

L'implantation prévoit toujours deux éoliennes dans le bois communal et deux autres éoliennes sur du terrain agricole. L'emplacement a été choisi pour respecter une distance maximale entre les éoliennes et réduire ainsi au maximum l'effet de sillage qui impacterait la production d'électricité. Les éoliennes T1 et T2 se situent sur du terrain communal dans le Bois des Rieppes. Le loyer pour ces éoliennes reviendra ainsi entièrement à la commune de Tincey-et-Pontrebeau.

L'Office National des Forêts et l'Association Foncière de Tincey ont été consultés au sujet de l'implantation des éoliennes dans la forêt et des accès.

L'implantation des éoliennes T1 à T3 suit une ligne du sud-ouest vers le nord-est, orientée parallèlement au couloir de vol des oiseaux migratoires. Le déplacement de la T4 aux « Fiollages » contribuera aussi à réduire « l'effet de barrière » sur la migration des oiseaux.

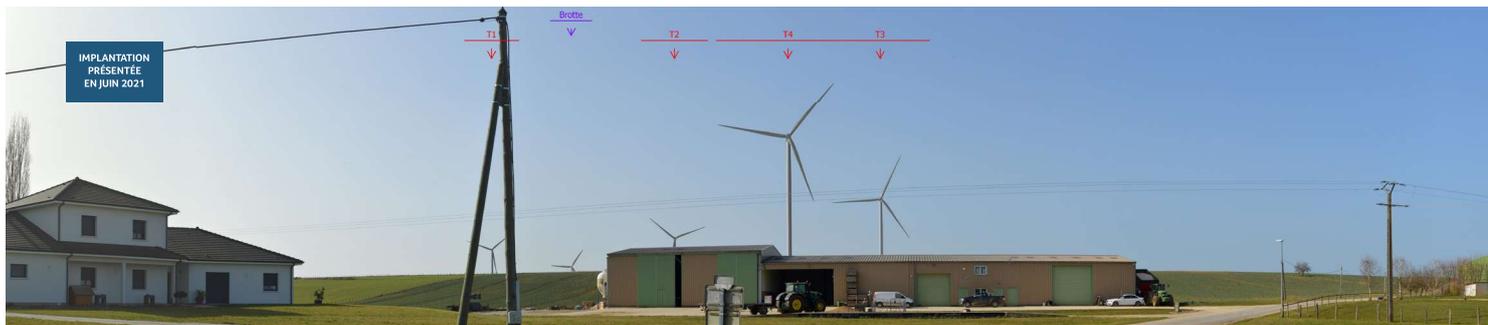
Lors d'une réunion de cadrage avec la DREAL en juin 2021 il a été recommandé de retenir, pour les éoliennes de Tincey-et-Pontrebeau, un gabarit similaire à celui prévu pour les éoliennes de Brotte-lès-Ray (projet actuellement en instruction). L'objectif est d'harmoniser l'effet visuel de ces parcs proches l'un de l'autre. La hauteur de 200 mètres en bout de pale pour les trois éoliennes T1, T2 et T3 et le diamètre du rotor de maximum 138 mètres pour les quatre éoliennes à Tincey ont donc été retenus. La hauteur de 200 mètres s'explique également avec l'implantation de deux éoliennes dans la forêt de Tincey-et-Pontrebeau : une distance suffisante sera maintenue entre le bas des pales et la cime des arbres pour laisser suffisamment d'espace à la faune volante.



## Photomontages



Photomontage : sortie Nord de **Pontrebeau**.



CES DEUX PHOTOMONTAGES PERMETTENT DE COMPARER L'IMPLANTATION PRÉSENTÉE EN JUIN ET SON ÉVOLUTION TELLE QUE DÉCRITE AU PARAGRAPHE IMPLANTATION FINALE



Photomontage : sortie Nord de **Tincey**.

## ÉTUDES

### Biodiversité

Le projet a fait l'objet d'une étude complète de la biodiversité réalisée du printemps 2020 à l'été 2021 par le bureau d'études Calidris : oiseaux, chauves-souris, amphibiens, reptiles, mammifères terrestres, flore et habitats naturels ont été observés et recensés sur le site d'étude. Cet état initial a permis de définir les enjeux du site, et d'adapter le projet. Une attention particulière a été portée au Milan royal et Busard-Saint-Martin, deux espèces de rapaces patrimoniaux.

Suite à l'analyse des impacts, les adaptations se font selon la doctrine ERC : Éviter l'impact, le Réduire, et si cela s'avère nécessaire le Compenser. Par exemple, l'activité des chauves-souris étant plus importante au crépuscule, une mesure de réduction consiste à arrêter les éoliennes lors de ces périodes, notamment l'été.

### Paysage

Des photomontages sont réalisés depuis plusieurs points de vue, qui correspondent à

des sites emblématiques du territoire, ainsi qu'aux lieux de vie quotidienne des habitants (entrée/sortie de villages, centre-bourgs...).

Une analyse spécifique a été effectuée vis-à-vis du château de Ray-sur-Saône, site patrimonial remarquable : le Bois des Dames masque les principales vues vers le parc éolien de Tincey-et-Pontrebeau.

### Vent

Depuis juin 2020, un mât de 50 mètres de haut mesure les vitesses de vent et l'activité des chauves-souris en altitude. Un Lidar, un profileur laser-optique, a été installé sur le sol à proximité du mât. Il permet de mesurer en continu les vitesses et directions de vent jusqu'à 200 m de hauteur.

### Acoustique

Une campagne de mesures acoustiques s'est déroulée en février 2021 sur plusieurs semaines : des appareils ont été positionnés en plusieurs points représentatifs des habitations les plus proches de la zone de projet. Ces mesures ont pour objectif de définir l'ambiance sonore du site, c'est-à-dire le niveau de bruit en l'absence d'éoliennes.

Le bureau d'études calculera ensuite le bruit induit par les futures éoliennes. Le couplage de ces résultats avec les mesures de vent permettra d'estimer les niveaux de bruit à l'endroit où se situent des habitations, une fois le parc installé. Les conditions de vent ont en effet une influence importante sur la propagation du bruit. Ces mesures seront réitérées après la mise en service du parc éolien pour vérifier les calculs effectués.

CNR intervient sur toutes les phases d'un projet éolien et accompagne les territoires dans la durée.

## QUELLE EST LA PRODUCTION PRÉVUE POUR LE PARC DE TINCEY-ET-PONTREBEAU ?

<b>TAILLE DU MAXIMALE DU DIAMÈTRE DU ROTOR</b>	138 m
<b>TAILLE MAXIMALE DES PALES</b>	69 m
<b>TAILLE DU MÂT</b>	120 à 135 m
<b>HAUTEUR EN BOUT DE PALE</b>	186 à 200 m
<b>PUISSANCE</b>	3 à 4.2 MégaWatt (MW) par éolienne
<b>NOMBRE D'ÉOLIENNES</b>	4
<b>PRODUCTIBLE ENVISAGÉ</b>	28 000 Mwh ; répondra aux besoins en électricité annuels de 11000 personnes, soit l'équivalent de la consommation des habitants de toute la Communauté de Commune des 4 Rivières
<b>TONNES DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES</b>	21 000 tonnes par an*

\* source RTE 2019 - En comparaison avec une centrale au fuel qui émet 777 g/kWh soit 0,777 tonnes par MWh

## QUI PORTE CE PROJET ?

Deux sociétés ont allié leurs compétences pour développer ce projet de parc éolien.

### Un expert du potentiel éolien...

Hrafinkel est une société basée à Pressigny, en Haute-Marne. Elle est spécialisée dans les mesures et l'expertise de vent, et dans le développement de parcs éoliens. Hrafinkel réalise des études pour des clients du secteur privé et public dans une dizaine de pays européens.

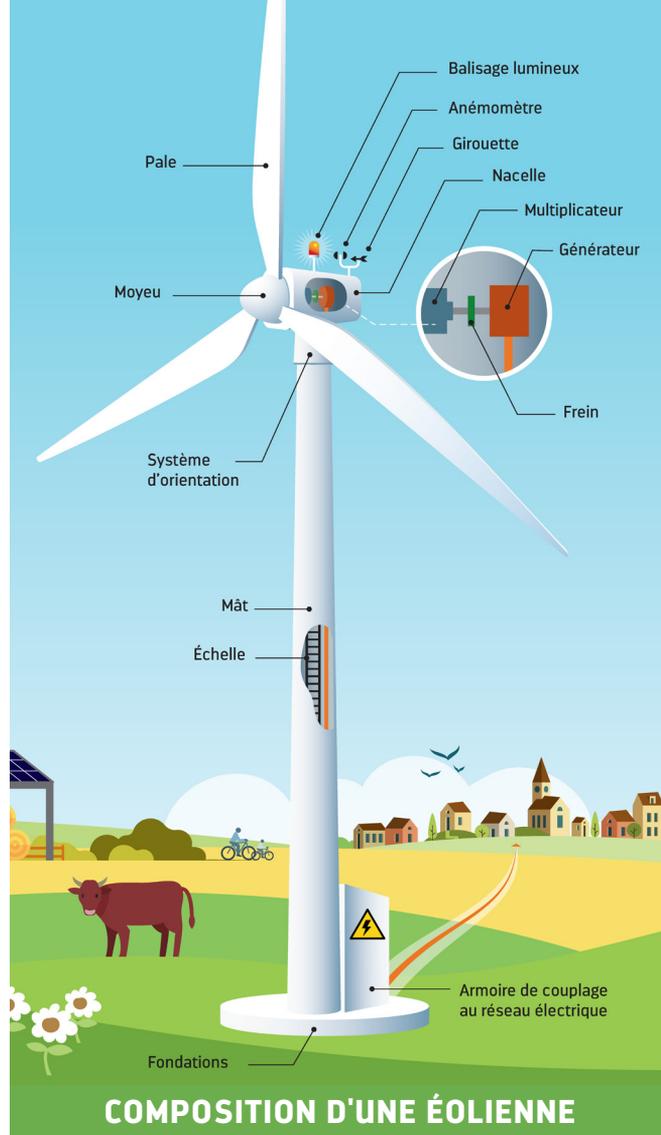
### ... Un producteur d'électricité 100% renouvelable

CNR est le premier producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le gestionnaire à vocation multiple du fleuve Rhône (production d'hydroélectricité, navigation, irrigation).

Pour CNR, produire de l'énergie issue de l'éolien, c'est développer un mix énergétique complémentaire et diversifié (eau, soleil, vent) qui contribue à l'évolution écologique et économique de la France.

Entreprise à capital majoritairement public, avec notamment la Région Bourgogne-Franche-Comté parmi les collectivités actionnaires, CNR compte 1 400 salariés au siège à Lyon et le long de la vallée du Rhône.

**CNR est présente depuis l'idée du projet de parc éolien, jusqu'à sa réalisation, pendant le temps d'exploitation du parc et jusqu'au démantèlement et à la remise en état du site.**



COMPOSITION D'UNE ÉOLIENNE



### CNR DISPOSE DE :

**20 usines hydroélectriques**

sur le Rhône



**28 petites centrales et mini centrales**

(3 103 MW)



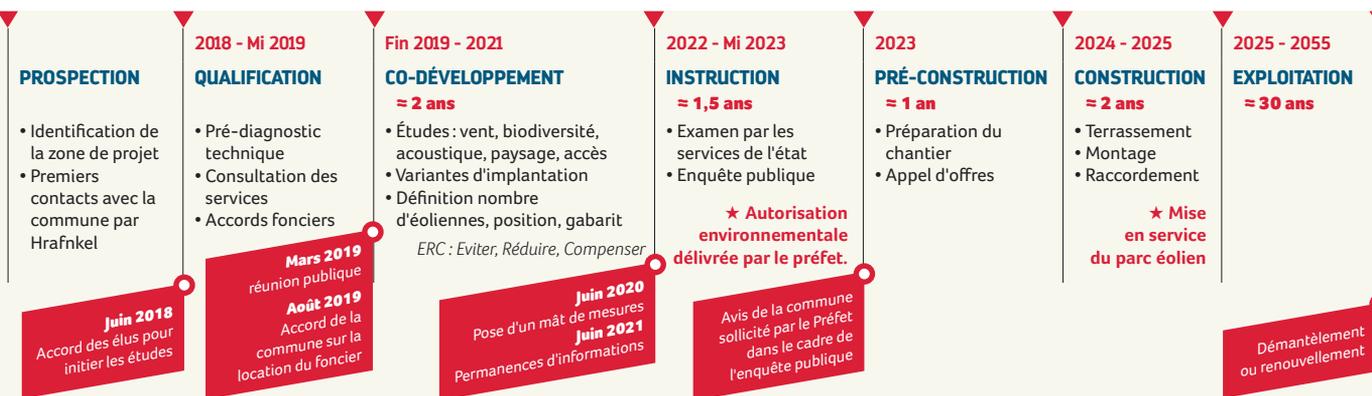
**57 parcs éoliens**

en France (720 MW)

**46 parcs photovoltaïques**

(134 MWc)

## Chronologie du projet



**Concertation** : réunion avec le conseil municipal et la CC4R, rencontre d'informations et d'échanges autour du projet, bulletin d'information, site internet...

○ Accord des élus

## En savoir plus :

Site internet du projet éolien de Tincey-et-Pontrebeau  
<https://www.eolien-tincey-et-pontrebeau.fr/>

## Contact

**Amélie RAVIER**

04 26 10 86 93  
a.ravier@cnr.tm.fr

**Christina ULLRICH**

03 25 90 87 73  
christina.ullrich@hrafinkel.com

2 rue André Bonin  
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE

***cnr.tm.fr***

*L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

